

N° 54 - 2019



*En témoignage de gratitude
à mes amis de Vierves-sur-Viroin*

Pierre Cattelain

Carnaval de Vierves, 28-02-2017. Hommage des villageois à Johan Simon, brûlé sur le bûcher par ordre du seigneur de Vierves.

Périodique de l'Écomusée du Viroin - Asbl DIRE / Université Libre de Bruxelles

Éditeur responsable, maquette et mise en page : P. Cattelain, Conservateur, 63 rue Eugène Defraire - 5670 Treignes, Belgique

LE MARDI GRAS À VIERVES-SUR-VIROIN

Travail réalisé par
Bernadette Baeken-Couvreur

Étudiante en deuxième licence
en philologie romane
(Année académique 1979-80)

dans le cadre du Cours de folklore wallon
et méthodes du folklore moderne de
l'Université Catholique de Louvain
(Professeur : J.-M. Pierret)

Avant-Propos

Le travail que nous proposons ici, avec bien sûr l'accord de son auteure, a été réalisé il y a quarante ans. Le carnaval de Vierves-sur-Viroin est bien plus vieux,

et existait déjà au XIX^e siècle, sinon plus tôt. Celles et ceux qui le connaissent et y participent aujourd'hui percevront quelques différences, mais surtout une véritable pérennité. C'est la raison pour laquelle nous l'avons illustré à la fois par les diapositives prises par Mme Baeken-Couvreur en 1980, scannées en haute définition par Myriame Dujardin, documentaliste à l'Écomusée, et optimisées par mes soins, et par des photos prises, également par mes soins, lors des carnivals de 2017, 2018 et 2019.

Pierre Cattelain

Introduction

Vierves est une de ces petites communes de Wallonie de plus en plus rares aujourd'hui, où le folklore joue encore un rôle important dans la vie des villageois.

La manifestation annuelle la plus importante est le carnaval. Mais à Vierves, on parle très rarement de carnaval, on dit : «faire le Mardi gras». Ce terme qui en fait désigne la veille du mercredi des Cendres, recouvre une période de trois jours qui commence le Dimanche gras.

Les Viervois, jeunes et vieux, sont très attachés à leur Mardi gras et le ressentent comme différent et authentique par rapport aux carnivals des villages voisins dont certains datent de quelques années seulement.

Ce sentiment de particularité, ils le ressentent non sans raison puisque le point de départ de leur Mardi gras est une légende propre au village.

La légende

A. Fond commun

Autrefois, vivaient à Vierves un seigneur très cruel et un bourgeois qui possédait des terres très fertiles – les terres de Bieure – et qui était indépendant du château. Ce bourgeois s'appelait Nilon ou Johan Simon et était un ennemi tout indiqué pour le seigneur qui convoitait ces terres.

Sous prétexte de faire respecter la justice, ce dernier fit emprisonner Johan Simon, l'accusant de maltraiter sa femme et ses enfants et de voler. Le prisonnier s'évada de sa cellule, mais il fut rattrapé sur les terres de Bieure.

Le seigneur le condamna à être brûlé et ordonna que toute sa famille et que tous ses «gens» qui le tenaient en estime et en amitié, assistent à son supplice, chantent et dansent sous peine d'être brûlés avec lui. À leurs chants

se mêlèrent des larmes. La date de la condamnation et de l'exécution correspondait à la veille du carême.

Ya-t-il à l'origine un fait réel qui aurait donné naissance à l'histoire ? Peut-on le dater approximativement ? C'est ici qu'interviennent les versions particulières.

B. Détails particuliers

Certains identifient le seigneur à Robert II de Vierves et le situent au XII^e siècle (Dupont 1980 ; Hasquin 1980).

En fait, Robert II a vécu au début du XIV^e siècle (de Villermont 1911 : 20-24) et l'on sait très peu de choses de lui. Une autre version donne quelques détails supplémentaires : *Le sire Robert II voulait qu'on commémore son succès les années suivantes, à la même date, en remplaçant le condamné par un volontaire au cou duquel on pendrait une vessie de porc remplie de sang puis une effigie représentant le bonhomme* (Vanherle 1975 : 60). Certains ajoutent même que le seigneur aurait convié les villageois à un grand repas composé d'omelettes au lard. Il est très difficile de déterminer ce qui fait partie de la légende traditionnelle et ce qui s'est peu à peu ajouté. Il ne faut pas perdre de vue que très souvent la mémoire se fait plaisir à elle-même.

Il est vrai que la cruauté semble avoir été l'apanage de presque tous les seigneurs de Vierves et particulièrement celui de la famille de Hamal qui fut



Le château des Comtes de Hamal à Vierves-sur-Viroin, vu de l'ouest. État XVI^e-XIX^e siècle. 27-01-2012

Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

liée aux procès de sorcellerie du XVII^e siècle. Vierves était une cour de haute et basse justice. Les procès de sorcellerie y ont été nombreux et particulièrement meurtriers comme dans le reste de l'Entre-Sambre-et-Meuse (de Villermont 1910) :

- de 1624 à 1628 : 12 femmes brûlées, 2 condamnées au bannissement à perpétuité ;
- en 1644 : 11 femmes et un homme (André de Racroix, berger à Matagne) appelés en justice, 3 femmes et un homme brûlés, 4 femmes bannies à perpétuité, deux mortes en prison, une évadée. Le sort de la dernière est inconnu ;
- en 1660, 8 femmes appelées en justice : 4 condamnées au bûcher, 1 en fuite avant son arrestation, 1 cachée par ses enfants.

Ceci pour donner une idée du contexte, car il semble bien selon la légende que jamais Johan Simon ne fut accusé d'hérésie. Selon une personne interrogée lors de notre enquête, son procès aurait été purement civil même si pour les besoins de la cause (sa condamnation à mort et, par conséquent, sa mort civile), on l'aurait baptisé et on lui aurait donné le nom de Johan Simon (?). Selon d'autres, sa maison correspondait aux étables de la ferme appartenant actuellement aux Cambier (quartier Saint-Joseph). On dit aussi qu'il aurait habité la maison de la Drôlesse, femme considérée comme sorcière, également appelée la maison Borcée (toutes ces appellations désignent les mêmes étables).

Il existe aussi dans les archives des traces de procès civils (Archives de l'État à Namur, liasse Vierves ; de Villermont 1911), tel le procès entre les bourgeois et le seigneur à propos de l'usage des bois communaux qui fut très longtemps un motif de querelle, non seulement à Vierves, mais dans toute la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ainsi les retrouve-t-on dans l'ancien carnaval de Cerfontaine. La jeunesse y était divisée en deux groupes : le seigneur et ses gens, et la magistrature dans les rangs de laquelle figuraient des «bourreaux» chargés de faire payer une rançon aux étrangers mais surtout de défendre le chariot de fagots destinés au grand feu contre les attaques des jeunes mariés (Doppagne 1972 : 14). En 1579, Jean Martin comparaît devant la cour pour avoir battu «à sang coulant» sa femme (de Villermont 1911 : 71). En avril 1621, un certain Bodart, marchand ambulancier pour des raisons mal connues fut *tenaillé trois fois en sa chair, puis on lui rompit les jambes, on le décapita, son corps fut brûlé et sa tête exposée sur la roue en exemple* (de Villermont 1911 : 86-88).

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Les seigneurs qui ont vécu en ce XVII^e siècle avaient la réputation d'être d'âpres justiciers. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à voir l'imagination populaire identifier le seigneur de l'histoire à l'un de ces derniers, sans pour autant citer de nom précis mais en situant les

«faits» vers la moitié du XVII^e, à l'époque des dernières exécutions par bûcher.

Mais le seigneur cruel n'attendit pas très longtemps son châtement. À son propos, on raconte encore une autre légende. Passant outre l'avis de son aumônier qui lui conseillait de se rendre à la messe du Jour des Morts (2 novembre) pour montrer l'exemple à ses vassaux, il partit à la chasse. Sa meute de chiens poursuivant un dix cors, s'engloutit dans un trou appelé depuis le Fondry des chiens. Il voulut aller voir, mais personne ne le revit plus jamais. On raconte que tous les ans, il revient pendant cette nuit-là, mais qu'il n'est visible que tous les vingt-cinq ans. Ceci est une version supplémentaire de la légende du chasseur maudit qui est bien connue dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Il semble bien qu'il y ait interférence entre deux légendes au départ distinctes, car la légende du chasseur maudit s'applique en fait à un seigneur qui a vécu un siècle plus tard et qui était aussi connu comme un âpre justicier. Il s'agit de Philippe-Alphonse de Hamal qui mourut dans son château de Matagne-la-Petite, le 5 mars 1784. Ch. de Villermont fait allusion à cette légende en ces termes : *L'écho (des ressentiments) se prolonge jusqu'à nous dans cette légende qui fait revenir Hamal, toutes les nuits de la Toussaint, sur les campagnes où il galopait derrière sa meute* (de Villermont 1911 : 149). F. Rousseau (1963 ; 1971) mentionne aussi cette légende : *Punition d'un ancien seigneur de Vierves, dur pour ses vassaux, et qui commit l'acte simple de chasser le «Jour des Âmes» (2 novembre). Devenu cavalier fantôme, il parcourt ses anciens domaines la nuit du 2 novembre. Version locale intéressante du thème bien connu du chasseur éternel ou chasseur maudit.*

Depuis, une malédiction règne sur le château : *jamais plus de trois générations prospères*, malédiction qui s'appliquerait encore aux propriétaires actuels. La défiance des villageois s'exerçait non seulement vis-à-vis des châtelains mais aussi à l'égard de ceux qui allaient travailler au château. C'est ainsi que personne ne s'étonnait de voir naître des enfants anormaux dans ces familles de «traîtres». C'était considéré comme la suite logique des choses... il n'y a pas encore tellement d'années que cela !

Cette même famille de Hamal apporta encore une autre légende à Vierves. Des généalogistes à gages du XVIII^e siècle prétendirent rattacher cette famille aux rois des Huns et des Wisigoths. De là, la légende qui raconte que le château de Vierves dressait, dès le temps des Huns, sa silhouette fière et que dans une chambre de la tour octogonale, appelée aujourd'hui encore chambre d'Attila (roi des Huns au V^e siècle apr. J.-C.), ce dernier a passé amoureusement la nuit de ses noces avec la fille du seigneur de Vierves (de Villermont 1911 : 2, 46).

Une personne interrogée m'a raconté une autre légende qui parle d'Attila et de Vierves, mais ne fait à

aucun moment, allusion aux seigneurs du lieu : les avant-postes se heurtent à deux communautés installées sur le territoire de Vierves. *Les uns se cantonnaient sur les terres de Bieure et étaient spécialisés dans la fusion du métal et la confection d'armes. Les autres se trouvaient sur l'autre versant de la vallée et travaillent le bois. Ils étaient réputés pour connaître l'art de guérir. Ces deux communautés voulaient bien faire du commerce, mais Attila ne pensait qu'à une chose, les faire produire sans payer.*

Mais les deux communautés se défendirent et les forgerons dirent à Attila : Rien ne peut empêcher qu'une bulle d'air vienne abîmer le travail si tu ne donnes pas le prix demandé. Les autres avancèrent qu'il leur serait aisé de tuer les soldats au lieu de les guérir. Attila voulait se servir d'eux pour guérir ses soldats et occire ses ennemis. Il conçut de les faire venir à sa cour par la ruse suivante : il mit sur les hauteurs de Vierves, à l'endroit où il s'était installé, les plus belles femmes de son harem. À leur vue, les hommes des deux peuplades ne purent résister au charme oriental ! Et ainsi fut fondé Vierves.

Le déroulement du carnaval

A. Les veillées

Tous les ans, au Carnaval, on assiste à la commémoration de la mort de Johan Simon.

Tout commence dans la nuit du 2 au 3 février, à minuit, donc le soir de la Chandeleur, pour se terminer le Mardi gras à minuit (théoriquement).

Le nombre de jours qui séparent ces deux dates varie selon les années. En 1980, il y avait 17 jours, en 1981, il y en aura 29. Tous les soirs, sauf le vendredi, les gens se rendent les uns chez les autres, habillés en *mascarades*, c'est-à-dire déguisés.

Le vendredi est un jour interdit, car on entre à douze et on sort à treize, le treizième étant le diable. On se déguise avec des vieux vêtements que l'on a descendus du grenier en dernière minute. Selon d'aucuns, les descendre avant porte malheur. Les Dimanche et Mardi



Sortie des masqués, 1980. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Sortie des masqués, 25/26-02-2017. Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Sortie des masqués, 26-02-2017.

Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

gras, on s'habille à beau – de manière plus recherchée – mais le costume lui-même ne pourra pas être confectionné avant le 3 février.

Les masqués vont de maison en maison, entrent et s'asseyent. Ceux qui ont ouvert leur porte, offrent un verre à ces visiteurs du soir et tâchent de les reconnaître. Un témoin m'a dit que les *vrais* ne vont pas pour recevoir un verre mais qu'ils conversaient avec leurs hôtes à partir de thèmes *traditionnels* : *On revient d'un long voyage, on a été prier sur ses parents, on en a vu des «drôles», c'est un pauvre malheureux, il vend sa fille pour avoir des sous.* Tant qu'ils n'auront pas été reconnus, les *mascarades* ne relèveront pas leur masque quitte à boire avec une paille et à repartir incognito !

Il arrive fréquemment qu'hommes et femmes sortent séparément et des jours différents, surtout depuis qu'une femme a passé la nuit chez un masqué de la bande qui n'était pas son mari !

Autrefois, plus rares étaient les femmes qui se déguisaient. Cela leur valait une très mauvaise réputation. Lorsqu'on avait reconnu les gens, on ne les appelait pas par leurs prénoms ou leurs surnoms mais par celui de leur grand-mère ou grand-père (suivant le sexe de la personne concernée). Cela se fait plus rarement aujourd'hui. Ces visites à la veillée étaient parfois animées par des petits jeux taquins inventés par les masqués.

Un certain Casimir avait mis sur pied un système avec une roue de vélo et des cartes à jouer. À cette époque, l'électricité n'existait pas encore et l'éclairage était assuré par un quinquet. Il demandait qu'on approche le quinquet et plongeait ainsi toute la maison dans l'obscurité.

B. La confection du «Bonhomme Mardi-Gras»

La commémoration de la mort de Johan Simon se fera par l'intermédiaire de la condamnation et de la mise à feu d'un mannequin de paille plus communément désigné par le nom de Mardi-Gras, justifié par la date de la fête.



Couture des toiles de jute et bourrage de Johan Simon, 1980.

Photos Bernadette Baeken-Couvreur.

Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Durant la semaine qui précède le Dimanche gras, Albert, qui a pris la succession de son beau-frère depuis deux ans, découpe et coud des toiles de jute afin de constituer l'enveloppe du bonhomme Mardi-Gras. Le découpage se fait selon des mesures déterminées. Les opérations sont supervisées par Félicien, un vieux villageois qui cette année a fait découdre le bonhomme parce qu'il était soixante centimètres trop haut. Ces mesures précises sont : Hauteur : 3 m de corps, 90 cm de jambes, 50 cm de tête. Tour : 3,40 m.

Le samedi après-midi, avec d'autres hommes du village qui appartiennent toujours aux mêmes familles, il bourre le bonhomme. Il faut à peu près douze «ballots» constitués par du foin, de la paille, de l'orge, de l'avoine et du trèfle.



*Bourrage du bonhomme Johan Simon, 25-02-2017.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*

Un témoin prétend que cela remonterait à une pratique qui aurait été en vigueur à l'époque de Johan Simon (qui à ses dires aurait vraiment existé). Je cite : *Dans chaque ferme aux environs du carême, pour fêter le retour du printemps, on confectionnait une manne en osier, remplie de différentes céréales, les quantités étant fonction des récoltes désirées. On allait promener ce mannequin sur les champs et puis on le brûlait. Pour conclure ces réjouissances, on partageait un repas en famille. Johan Simon aurait été brûlé dans ce mannequin, la date de son exécution correspondant avec celle de la fête du printemps.*

Il ne m'a pas été possible de trouver des preuves pour étayer ce point de vue, pas plus en ce qui concerne l'existence de la manne qu'en ce qui concerne l'existence de Johan Simon (par exemple, par un procès qui le citerait...).

Meurant parle de mannequins crématoires dans lesquels les Gaulois rôtaient leurs captifs au premier siècle de notre ère, mais les qualifie d'*hypothétiques relais entre les mythologies anciennes et le quatorzième siècle de notre ère* (Meurant 1975 : 7). Le témoin



*Attache des bras de Johan Simon, 25-02-2017.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*

rattache cela à des restes de pratiques celtiques. Mais avant de trouver l'origine, il reste à prouver l'existence des faits.



*Mise en place de la tête de Johan Simon, 1980.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*

Autrefois, les hommes travaillaient le samedi et n'avaient donc pas le temps de confectionner le bonhomme pour le dimanche après-midi. C'était un villageois qui bardé de chaînes, jouait ce rôle dans le cortège. Van Gennep (1947 : 934-935) propose trois sortes de personnification du cycle carnaval-carême, qui dans le cas qui nous préoccupe, a été «contaminé» par une histoire locale :

- sous forme d'un être humain ;
- sous celle d'animaux divers ;
- sous celle d'un mannequin.

Il dit qu'en théorie pure, il a pu y avoir évolution du premier type au troisième. Mais les documents médiévaux sont si rares et si peu détaillés qu'il est nécessaire d'étudier chaque cas en particulier. Morphologiquement, les personnifications les plus



*Couture des bras de Johan Simon, 1980.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



Mise en place de la tête de Johan Simon, 25-02-2017. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

primitives sont celles où la période cérémonielle est représentée par un être vivant. Un accident grave ou parfois mortel a entraîné la suppression spontanée de la coutume et son interdiction. Aux exemples donnés par Van Gennepe, on peut ajouter celui de Couvin, qui concerne plus directement la région étudiée : *Le lendemain après la messe, sous prétexte de laver les cendres, la jeunesse faisait le tour des estaminets de l'endroit. Vers midi, un homme couvert de paille des pieds à la tête, escorté du juge et du bourreau tenant un vieux fusil, suivi de quatre pleureurs en pelisses violettes à ramages, s'acheminait lentement à travers les rues. À chaque halte, le juge lisait une sentence burlesque au milieu des pleurs et des gémissements des hommes aux peines. Ils arrivaient ainsi au pied du grand pont où la cérémonie bouffonne avait lieu dans toutes les*

règles. Le juge (...) psalmodiait lentement la sentence souvent interrompue par les cris et les lamentations des pleureurs. La sentence lue, le bourreau armait son fusil avec solennité et le faisait détonner non sans avoir brûlé plusieurs capsules. L'homme tombait et faisait le mort. Quelquefois un farceur mettait le feu à la paille et notre homme avait juste le temps de se jeter à la rivière pour éviter d'être brûlé vif comme le joyeux compagnon de saint Antoine (De Puydt 1893).

Cette coutume a disparu vers 1885 mais offre un exemple de personnification sous la forme d'un être humain.

Qu'en est-il pour Vierves ?

Dans une version à laquelle il a été fait allusion plus haut, on parle d'un volontaire qui aurait remplacé



L'équipe de construction du bonhomme Mardi-gras, avant guerre. Le mannequin était nettement plus petit qu'aujourd'hui. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

le condamné, et au cou duquel on aurait attaché une vessie de porc remplie de sang. P. Hasquin (1980), parlant du Mardi gras à Vierves et de sa légende, dit : *à la suite, perpétuant la justice seigneuriale, ce fut un condamné qui prend chaque année la place de Johan Simon, puis un villageois joue le rôle du condamné, s'échappant à la dernière minute des flammes. Selon les témoins interrogés, il s'agissait seulement d'un rôle de remplacement en attendant que le bonhomme soit prêt. Ceci pour les années 1920.*

Nous ne savons pas d'où viennent les renseignements qui ont permis d'établir ces deux versions. S'il est vrai qu'au départ, le rôle de Johan Simon fut tenu par un être humain, alors il faudrait considérer la situation de 1920 comme une phase de transition et on aurait un exemple de passage de personnification sous forme d'un être humain à une personnification sous forme de mannequin.

C. Le Mardi gras des enfants

Le jeudi qui précède le Dimanche gras, les enfants promènent dans les rues du village, leur petit bonhomme de paille qu'ils vont brûler dans le bas du village près de l'ancienne gare. Cette pratique n'a lieu que depuis cinq ans mais a pour but avoué de faire participer les enfants au folklore de leur village, dès leur plus jeune âge et ainsi d'assurer la relève en donnant goût à la coutume.



Carnaval des enfants, 23-02-2017. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Carnaval des enfants, 1980. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Carnaval des enfants, 23-02-2017.

Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

D. Le Dimanche gras : sortie du bonhomme

Le dimanche après-midi, c'est la première sortie du bonhomme. La fanfare rassemblée sur la place vient chercher Mardi-Gras dans la grange où on l'a bourré de paille - la fanfare est très liée au Mardi gras : vers 1880, on assiste à la création d'une société carnavalesque «les 22 mirlitons» et en 1887, née de ce premier groupement, apparaît la fanfare -, ensuite commence le tour du village.

Cela commémorerait aussi le parcours suivi par les condamnés pour aller au bûcher. La distance qui séparait le donjon et le lieu d'exécution étant trop courte, on faisait faire le tour du village aux prisonniers pour que cela serve d'exemple aux villageois (Témoin).

On trouve trace de ce parcours dès 1644 : *Sur tout le parcours au bûcher, il (de Racroix) ne cessa de donner des signes d'un profond repentir, demandant aux assistants messes et prières (...). En passant devant la chapelle Saint-Joseph, il s'agenouilla* (Hasquin 1980).



Dimanche gras : sortie du bonhomme de la grange, 1980.

Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Dimanche gras. Sortie du bonhomme de la grange, 26-02-2017. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



*Cortège du Dimanche gras, 1980.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



*Dimanche gras, 1980. Halte au Café de la Place.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*

Le trajet

- donjon
- château
- lieu d'exécution
- quartier Saint-Joseph
- chapelle
- source du même nom

Le cortège est composé du mannequin, de la fanfare, de mascarades et du «bourreau». Devant les cafés et certaines maisons particulières, la fanfare s'arrête et joue l'aubade. Puis tous les musiciens reçoivent à boire.



*Dimanche gras, 26-02-2017. Halte au Petit Mesnil.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



Cortège du Dimanche gras, 26-02-2017. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Dans chaque quartier, le bourreau (devenu le Juge par la suite - NDLR) s'arrête et annonce les méfaits de Mardi-Gras et son jugement le mardi (recopié sur le carton du bourreau) :

Mesdames, Messieurs,

Comme les années précédentes, nous venons vous annoncer la fête du Mardi gras. Vous savez que le Mardi-Gras est un homme de mauvaise conduite, il laisse mourir sa femme et ses enfants de faim. N'ayant pas le courage de travailler, il s'est mis à voler. Voici quelques-uns de ses méfaits : quatre kilos de pâté chez le boucher, trois pains chez le boulanger, et une vingtaine de poules chez le fermier.

Mardi, il sera jugé.

Règlement : toutes les jeunes filles ne se laissant pas « reloqueter », seront à l'amende de 20 francs. Tous les hommes rencontrés dans les rues de 8 à 13 heures, tels que boulangers, bouchers, facteurs, gendarmes, fermiers, commerçants et chômeurs seront à l'amende de 20 francs.

Pour fêter cette victoire, ce soir, grand bal masqué à 21 heures précises à la salle de musique. Bienvenue à tous !

En avant la musique.



*Dimanche gras, 1980. Discours du «bourreau».
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



*Dimanche gras, 26-02-2017. Discours du «Juge».
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



*Dimanche gras, 26-02-2017. Le texte du «Juge», inscrit sur une planche, presque immuable, avec de subtiles nuances.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



Dimanche gras, 1980. Sentence du «bourreau».
 Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
 Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Le lecteur est aujourd'hui habillé en avocat, mais il paraît que c'est une fantaisie de ces dernières années. A. Doppagne dit que dans certains endroits, les organisateurs adoptèrent des costumes à orientation judiciaire. On voit aussi des personnages figurant le juge, l'huissier, le greffier... Le milieu est particulièrement propice dans l'Entre-Sambre-et-Meuse où les marches militaires connaissent toujours un grand succès (Doppagne 1972 : 24 ; voir aussi de Villermont 1911 : 188).

Des membres du comité du Mardi gras vendent des petites fleurs qui assurent l'entrée gratuite à l'omelette le mardi. On trouve aussi un jeu ambulante, une sorte de roulette simplifiée où tout le monde est gagnant moyennant une participation de 20 francs. Ces pratiques à buts lucratifs n'existaient pas autrefois, car le Mardi gras se passait en comité fermé, seulement entre les habitants du village et aux dires des personnes plus âgées, les voisins restaient chez eux. Les spectateurs étrangers étant de plus en plus nombreux à participer à l'omelette du mardi soir, le bénéfice permet d'acheter les œufs et le lard pour compléter la récolte à la quête du mardi matin.



Dimanche gras, 26-02-2017. Les tambours et la fanfare.
 Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Dimanche gras, 1980. La roulette «Tout le monde gagne».
 Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
 Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Bal Masqué 19-02-2017, neuf jours avant le Mardi gras. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Au début du siècle, le dimanche en début d'après-midi, il y avait des jeux. Exemple : sur deux longues planches, on avait cloué des sabots-bottes (dits de «flamands»). Tout le monde entraînait ses pieds dans les sabots et on essayait d'avancer ensemble. Quand quelqu'un mettait un pied de travers, tout le monde tombait.

Juste après la deuxième guerre mondiale, on a introduit un thème pour le cortège du dimanche : un mariage, un baptême, des noces d'or... Mais il semble que cela se perd depuis quelques années.

Le dimanche soir a lieu un bal à la salle de musique. Autrefois, tout le monde s'y rendait masqué, mais actuellement beaucoup de jeunes des villages voisins viennent pour danser et s'amuser, et transforment la soirée en un bal totalement «banal», si bien que les gens du village, masqués pour la plupart, se retrouvent dans les cafés pour rire et parler à leur aise.

E. Le Lundi gras : les rimeûs

Le lundi, à partir de 16 ou 17 heures, c'est la sortie des *rimeûs*.

Qui sont-ils ? Ce sont les jeunes hommes du village qui sont célibataires. Ils se rendent chez les jeunes filles qui ont atteint l'âge de 14 ans. La plus âgée d'entre elles a 28 ans. C'était la dernière fois qu'ils la rimaient cette année. Ils vont leur réciter des petits poèmes en wallon appelés *rimes* qu'ils ont composés quelques jours auparavant.

Préparation des rimes

Ils se réunissent et se racontent ce qu'ils savent de la vie privée des jeunes filles. On ne peut pas dire qu'il existe – comme cela a pu exister au début du siècle en de nombreux endroits – de véritables *Officiers de la Jeunesse*, chargés de surveiller pendant l'année la conduite des jeunes filles et d'en rendre compte, le moment venu. Chacun dit ce qu'il sait. La matière réunie, on met le tout en vers, en assonances avec l'aide d'un monsieur qui s'en occupe depuis vingt ans et qui s'arrange pour choquer le moins de monde possible. Les dames plus âgées disent que les rimes sont bien moins méchantes que de leur temps. Donc, dans ces quelques vers, on raconte les amourettes des jeunes filles, on donne une appréciation sur leur choix. Très souvent, lorsque le jeune homme n'est pas du village, c'est un *laid machin*, un peu comme si la Jeunesse se vengeait vis-à-vis de l'intrus. On constate aussi les changements de caractères survenus après la rencontre. Exemples : elle est encore plus fière, elle ne dit plus bonjour. Deux sujets qui reviennent très souvent sont l'école et la conduite de la voiture.

Les rimes

Les *rimeûs* se rendent chez les jeunes filles pour leur réciter la rime qui les concerne. Ils transportent une planche sur laquelle sont fixés des bonshommes mis deux par deux, l'un représentant une fille, l'autre un garçon.



Lundi gras, 1980. Préparation des rimes.
Photos Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Lundi gras, 1980. Les rimeûs.
Photos Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Lundi gras, 27-02-2017. Les rimeûs. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Lundi gras, 12-02-2018. Les rimeûs.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Lundi gras, 1980. Les rimeûs.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Pendant qu'un *rimeû* entame le rime, un autre frappe avec un bout de bois la poupée qui est sensée représenter la jeune fille concernée par la rime. Les autres donnent leur accord en criant *Oyi Oyi*, parfois relèvent les jupes de la poupée et crient que ce n'est pas elle car elle est plus grosse. Alors, après avoir trouvé *le modèle le plus proche de la réalité*, le lecteur commence la rime. Tout ceci se passe devant les parents qui doivent

bien prendre le parti de rire, parents à l'endroit desquels il y a parfois une petite attaque.

Tout le discours se passe en voix de fausset, comme si les *rimeûs* portaient des masques et qu'ils ne voulaient pas être reconnus. Si la jeune fille n'a pas d'amoureux, le comité des *rimeûs* propose son aide, et donne parfois son avis sur le genre de garçon à choisir.



Lundi gras, 27-02-2017. Les rimeûs. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Lundi gras, 1980. Les rimeûs.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Autrefois, les bonshommes étaient en argile, mais depuis quelques temps, colorés. Bien sûr dans chaque maison, les *rimeûs* sont invités à boire la petite goutte et leur tour se termine très tard.

Lorsque les parents refusent de laisser entrer les *rimeûs*, ces derniers s'en vont en se moquant de la jeune fille et en disant : *C'est qu'elle n'est plus djône fève !!!* Lorsque les *rimeûs* ne se rendent pas chez une jeune fille, c'est une sorte de blâme public. C'est qu'elle est connue pour inconduite grave soit avec un curé, soit avec un homme marié. C'est le jugement « populaire » !!! Ces prises de position sont moins marquées actuellement.

Ceci n'est pas sans rappeler le phénomène de la *soudée* qui est connu dans nos Ardennes mais aussi en France. La *soudée* ou *saudée* consiste à déclarer un tel et une telle unis. J. Lefèvre considère ces soudages comme des bans de mariage officiels, faits devant la communauté par le responsable de la Jeunesse, ce ne sont pas des jeux mais un premier engagement (Lefèvre 1977 : 272). On peut aussi rapprocher ce comportement



Lundi gras, 27-02-2017. Les rimeûs.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

de *mais*, petits poèmes adressés aux jeunes filles, au mois de mai, qui peuvent avoir une *signification privée* (déclaration d'amour...) mais aussi une signification d'opinion publique de ce que la jeunesse pense de chaque fille. C'est un blasonnage. Il est souvent fort cruel et dans une certaine mesure irrémédiable. Il passe par le langage des arbres. Ainsi, le cerisier est l'arbre des pauvres car quiconque peut y grimper ; le peuplier est la malpropreté physique et morale. *C'est un procédé simple pour ficher les jeunes filles et donner un avertissement à tous* (Lefèvre 1977 : 192-193).

A. Doppagne, pour sa part, dit que le programme du carnaval traditionnel comporte fréquemment des scènes de jugement. La jeunesse y exerce son droit de censure. Il donne l'exemple de Jamioulx où une *pasquée* – écrit satirique en wallon – met en scène un jeune homme et une jeune fille qui au cours de la lecture qui les concerne, doivent venir prendre place sur le char et payer à boire aux deux lecteurs traditionnels (Doppagne 1972 : 24).



Lundi gras, 27-02-2017. Les rimeûs. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Aux veillées ou dans des familles ayant des filles à marier, les masqués se présentent en troupes d'acteurs organisés, avec une répartition traditionnelle des rôles – surtout là où, comme chez les Basques de Soule, en Corse, en Flandre et en Hainaut, en Provence et ailleurs (Allemagne et Suisse) subsistent les organisations de Jeunesse. Celles-ci possèdent, de par une tradition plusieurs fois séculaire, un droit de regard sur la conduite des individus constituant la collectivité locale et profitent très souvent de la période de licence du carnaval pour appliquer les lois populaires en constituant des tribunaux parodiques.

Il ajoute que l'idée de mariage est presque toujours présente dans la fête du Grand Feu, qu'il s'agisse de mariés ou de présages d'union (Doppagne 1972 : 33).

Il est fréquent que cette idée éclate, s'exprime. On entend alors le chef de la jeunesse ou un de ses substituts se mettre à proclamer ce que nous appellerions des fiançailles ou des projets de mariage qu'en de nombreux endroits on a nommés «saudages» ou «soudages».

Plus ils sont fantaisistes, plus ces projets amusent le public. La coutume est très générale : on la retrouve en Gaume, en Ardenne, en Famenne comme en Brabant wallon. ...le soudage se maintient longtemps à Lambermont, Fontenoille, et était très répandu en Gaume (Doppagne 1972 : 43).

On le retrouvait également à Bohan où il existait même une pierre à marier. Là, les saudages étaient proclamés publiquement par le capitaine de la Jeunesse juché sur un tonneau au milieu d'un champ. En général, le soudage se passait le jour du Grand Feu.

On voit qu'à Vierves, le principe est le même :

- les rimes parlent de mariage, d'union
- et d'une certaine manière rendent publiques des choses officieuses.

Mais il faut noter des différences :

- le caractère public est limité puisque cela se passe essentiellement au niveau du cercle familial (avec peut-être quelques voisins) ;

- jamais, ou alors exceptionnellement, des unions fantaisistes ; on part de faits réels, connus ;
- cela ne se passe pas le jour du Grand Feu mais bien la veille.

De plus, la coutume est restée bien vivante alors qu'ailleurs elle a disparu et l'on peut remarquer une survivance du rôle important joué par la jeunesse constituée par les jeunes hommes non mariés.

Van Genneep (1947 : 919) note pour la France des pratiques de ce genre et souligne ce rôle important.



Lundi gras, 2018. Remise des rimes.

Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Lundi gras, 12-02-2018. Les rimeûs, avec Élise, collègue photographe. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

F. Le Mardi gras

Le Mardi gras est la journée la plus chargée. Le matin, trois choses distinctes se déroulent simultanément.

Les pots

Comme cela a été annoncé dans l'avis à la population du dimanche, toutes les personnes rencontrées dans la rue de 8 à 13 heures, seront soumises à une amende de 20 francs. La personne qui donne plus de 20 francs est invitée à aller boire un verre dans le café le plus proche.



Mardi gras, 1980. Les pots, avant le contournement de Vierves. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 28-02-2017. Les pots, après le contournement... Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Cette amende est appelée *pot* et correspond à un endroit de passage qui n'est pas sans rappeler le tonlieu du Moyen Âge et l'octroi (Vaute 1980). Ici encore, l'ordre est renversé, ce n'est plus au profit du seigneur mais au profit des habitants du village, du comité du Mardi Gras. Les hommes (ici on trouve surtout des hommes mariés, car les jeunes hommes non mariés sont pris par d'autres occupations) arrêtent les passants, les voitures, les camions, les bus. Ils remettent à chaque personne mise à l'amende une petite fleur qui donnera l'entrée gratuite à l'omelette. L'argent sera utilisé pour l'omelette du soir.

Voici, puisés parmi d'autres, deux exemples de coutume similaire :

- à Cour-sur-Heure, les masques sont autorisés à arrêter les étrangers venus pour voir le carnaval. Ils les conduisent *manu militari* au cabaret voisin pour leur faire embrasser Bidaudet, qui est l'effigie de la jeunesse. Le prisonnier est libéré après avoir offert une tournée générale à ses gardes bénévoles qui l'acclament (de Warsage 1932-1935 : 373-374) ;
- parlant de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Pinon et Vandereuse disent *qu'en règle générale, au cours de leur tournée, les quémandeurs arrêtaient les étrangers qu'ils rencontraient et leur faisaient payer un pot* (deux litres de bière) (Vandereuse et Pinon 1972). Donc on constate qu'il s'agit d'une survivance d'une coutume connue dans la région, qui doit son nom au fait qu'au départ la rançon était payée en bière.

Les Djan-Djène

Le lundi après-midi, *Djan et Djène* (= Jean et Jeanne) circulent dans le village, *Djan* porte une hotte et *Djène* un *tchéna*, grand panier à beurre. Ils vont de porte en porte et à chaque habitation, psalmodient une complainte qui explique leur situation, leur fatigue et par laquelle ils demandent des œufs, du lard et de l'argent. Il existe de nombreuses variantes dialectales d'un village à l'autre.

Les attestations de ce chant, souvent liées à saint Pansard, mais ce n'est pas le cas à Vierves, se rencontrent dans chaque grandes zones linguistiques : la Wallonie, la Picardie, la Champagne et la Lorraine. Aucune de ces zones n'est entièrement couverte par la quête de saint Pansard.

Dans certaines régions, saint *Pansard* est devenu Jean *Pansaud* à la suite d'une altération d'importance secondaire, car il s'agit sans aucun doute du même personnage légendaire.

Selon la tradition viervoise, ce sont deux personnages (un homme et une femme) qui seraient revenus d'Ardenne où régnait la famine et qui étaient réduits à la mendicité. Une version locale raconte qu'ils étaient originaires de Vierves mais qu'ils s'en sont allés lorsque le village connut des difficultés. Plus tard, quand



Mardi gras, 1980. Les Djan-Djène, accompagnés de 2 garçons.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Les Djan-Djène sortant d'une maison.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

le village se fut relevé de ses cendres, ils revinrent mais furent condamnés à mendier.

Il y a deux couples qui vont de maison en maison dans tout le village et cette année, pour la première fois, il y avait deux petits garçons qui faisaient la quête avec eux. Depuis quelques années, ce sont quatre hommes qui jouent ce rôle. Il y a déjà eu des femmes dans le rôle de Djène, mais c'est très dur surtout parce que, presque à chaque arrêt, il faut boire la petite goutte. Depuis quelque temps, ils se promènent avec une bouteille où ils versent tout ce qu'ils ne boivent pas en route... Ça donne un mélange très étonnant surnommé l'alcool féroce !!!

café et n'importe qui pouvait venir se régaler. Depuis la venue de la télévision, vu l'affluence des spectateurs, l'omelette se déguste à la salle de musique. Par ailleurs, les habitants préparent des crêpes ou des collations, de 10 à 15h, pour les visiteurs (quêteurs, masqués...).

Voici la version viervoise de la complainte :

A Béléyon,
Enfant d'Joseph
Qu'a sti èlevé èt baptiji (= baptisé)
Dj'ai un cul en fiêr
Dje n'sais plus m'achîr (= m'asseoir)
Dj'ai des djambes de fil
Dje n'sais plus router. (= marcher)
Pour l'amour de Dyeu
Donnè(z)-nous des yeux
Pour couri pu råde Donnè(z)-nous du lard
Si vous n'avez ré du tout
Donnè(z)-nous des sous

En comparant les diverses versions de Vierves et d'ailleurs, j'ai pu déduire ceci :

- sur le plan de la prononciation, les changements ont pour origine une évolution du « patois » depuis 1954 ou une prononciation propre au locuteur concerné



Mardi gras, 28-02-2017. Les Djan-Djène (les hottes sont les mêmes).
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Le produit de la quête était donc déposé dans les hottes et le tchèna et servait à préparer l'omelette du soir. Les œufs et le lard recueillis au cours de la tournée servaient à confectionner l'omelette commune. Au départ, l'omelette se faisait chez un particulier avec une petite vingtaine de masqués tant la pression du clergé était forte, même si tout le monde venait voir le bonhomme brûler... Puis l'omelette s'est faite dans un



Mardi gras, 13-02-2018. Les Djan-Djène boivent une goutte.
Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

(pour quantifier l'importance de l'influence respective de ces deux facteurs, il faudrait effectuer une étude plus approfondie) ;

- sur le plan des «formules». Ces variations trouvent sans doute leur explication dans la transmission orale de la complainte. Mais il semble bien que la signification première n'est en rien altérée par ces différentes modifications. On a toujours le thème de la mendicité, identique ;
- lors de l'enquête sur place, j'ai pu constater que la signification du terme *Béléyon* était perdue. Un seul témoin a pu donner un embryon d'explication en faisant remonter ce terme aux temps des Espagnols et en le faisant correspondre à un *incipit* de litanie ;
- par une étude comparative avec les versions des autres villages, on apprend que *A Béléyon* ou *A Béliyon* signifie À Béthléem ;
- *enfant d'Joseph* ou *enfant Joseph* est sans doute mis pour *enfant de Joseph*, c'est-à-dire Jésus. On assiste à l'élimination pure et simple de la préposition. C'est en effet une manière assez courante de désigner les gens, par ex., la fille Marie pour la fille de Marie.

Dans la plupart des cas :

- on quête au nom de saint Pansard qui n'a pas encore soupé ;
- ce sont des enfants qui font la quête et qui se partagent la récolte ;
- on adresse des vœux de prospérité à ceux qui ouvrent leur porte. Ceci est commun à beaucoup de chansons ou formules de quête. Le plus souvent, si l'on ne reçoit rien, ces vœux sont transformés en souhaits de malheurs (mauvaise récolte...) mais nous n'en n'avons pas d'exemples dans ces cas-ci ;
- à Vierves, on ne trouve pas d'allusion à saint Pansard. Cependant, selon Vandereuse et Pinon, elle a dû exister antérieurement, si l'on se base sur les textes de Berzée et de Nismes ;
- on remarque aussi qu'il n'y a pas de souhaits de bonheur et de prospérité ;
- Vierves est aussi le seul endroit où le produit de la quête n'est pas partagé entre les quémanteurs mais est utilisé pour un repas *traditionnel*, en principe ouvert à tous.

Une particularité de plus peut être relevée : la quête est faite par un couple de mendiants surnommés *Djan* et *Djène* (à mettre en corrélation avec *Djan Pansard* ou *Pansard* ?). On peut noter que la quête est ici inscrite de manière bien déterminée dans le déroulement du Mardi gras. La récolte de la quête est mise à la disposition de toute la collectivité et même des touristes venus en «curieux». Mais ceci semble être un développement de ces dernières années. Car autrefois, l'omelette se faisait chez un particulier et était réservée aux masqués – mais pas uniquement aux quémanteurs.



Mardi gras, 1980. La préparation des cretons de lard pour l'omelette du soir. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 13-02-2018. La préparation des cretons de lard pour l'omelette du soir. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Cette formule de quête, qui semble avoir subi une certaine évolution depuis 1954, doit sans doute sa survivance jusqu'à nos jours au fait qu'elle est en relation directe avec un repas collectif.

Enfin, à midi, *Djan* et *Djène* s'arrêtent pour manger des crêpes chez une des villageoises.



Mardi gras, 1980. Les Djan-Djène et les crêpes. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

CHRONIQUES DE L'ÉCOMUSÉE DU VIROIN

Les r'loqueteûs

Les r'loqueteûs sont les jeunes hommes non mariés du village, donc les rimeûs du lundi. Armés d'un bâton et d'une loque, ils vont essayer d'attraper toutes les jeunes filles, de leur mâchurer la figure, les pieds et les mollets de produits divers. Autrefois, on n'hésitait pas à aller sous les jupes des filles et on les badigeonnait de purin.



Mardi gras, 1980. Les r'loqueteûs. Récolte du fumier.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Les r'loqueteûs en chasse, avec bâton, loque et seau de purin. Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



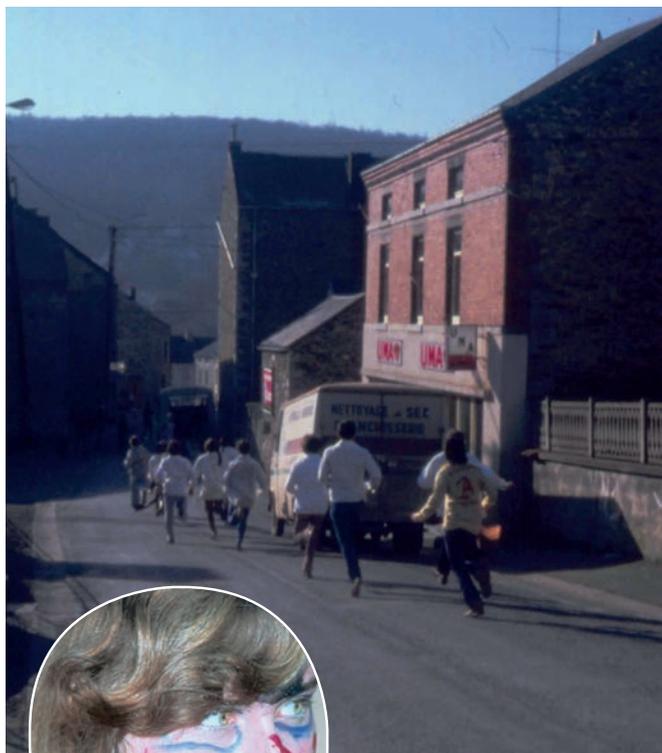
Mardi gras, 28-02-2017. Les r'loqueteûs en chasse, avec bâton, loque et brouette de purin. Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Pendant quelques années, le purin a été délaissé au profit des produits de maquillage. Mais cette année, ils ont à nouveau employé le purin tout en n'abandonnant pas les produits de maquillage. Les filles s'amuse à se cacher pour rendre la chasse plus difficile. Autrefois, elles se scindaient en deux groupes et couraient dans les bois sur les deux versants opposés de la vallée, elles criaient chacune à leur tour afin de brouiller les pistes. Aujourd'hui, on assiste à une concentration au niveau du village.

Les gaillards ne reculent devant rien et s'il faut retourner toute la maison jusqu'au grenier, ils le feront. Les garçons ont jusqu'à treize heures pour attraper leurs victimes. Toute fille qui n'aura pas été r(e)loquetée sera mise à l'amende de 20 francs. Telle est la règle du jeu. Et il ne faut pas croire qu'il suffit de payer 20 francs pour être exempté de r(e)loquetage et pouvoir sortir en paix... du moins pas avant 13 heures.



Mardi gras, 1980. Les r'loqueteûs à l'assault.
Photos Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Poursuite, r'loquetage et nettoyage.
Photos Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Signification ?

D'après la tradition, les seigneurs de Vierves étaient très cruels et se croyaient tout permis. De par la loi, tout leur revenait ; ils possédaient donc le droit de cuissage, consistant à passer avant le jeune marié pendant la nuit de noce. La ruse paysanne avait plus d'une corde à son arc et pensait que la meilleure façon pour décourager le seigneur était que les jeunes filles ne soient pas très ragoûtantes. On faisait ainsi courir sur leur compte une série de faux bruits, on les faisait soupçonner de maladies. Le r(e)loquetage est une symbolisation de ces méthodes et contrairement à ce qu'en dit la chronique du château, ce ne sont pas seulement les filles indignes qui sont r(e)loquetés, mais toutes (Lefèvre 1977 : 192). Il est à remarquer que le terme «r(e)loquetage» signifie nettoyer !

Pour Michel Harcq, au delà de ce souvenir de la féodalité, garçons et filles ne font que théâtraliser leurs pulsions sexuelles propres (Harcq 1978 : 53).

Et qu'en est-il au niveau folklorique ?

À Thy-le-Bauduin, au nord de Philippeville, le premier dimanche de Pâques, c'est la course aux œufs que les jeunes filles ramassent pour les porter tous au capitaine de la Jeunesse avant que les jeunes hommes ne sortent du bois avec des maïs (Lefèvre 1977 : 192).

À Gimnée, c'est la flagellation des filles dont il ne reste qu'un rite curieux. Le Mardi gras, les jeunes hommes envahissent les maisons des jeunes filles et devant leurs parents consentants, ils relèvent leurs manches pour saupoudrer leur bras de sel (Lefèvre 1977 : 192).

La même pratique est signalée par Rodolphe de Warsage, à propos du même village, mais il ajoute qu'avant de mettre du sel, les jeunes hommes fustigent copieusement l'avant-bras de la jeune fille (de Warsagne 1932-35).

Il ajoute qu'ailleurs la flagellation est remplacée par le «placage».

«Les joyeux gars» revêtus d'une chemise blanche et le visage caché sous une loque quelconque, portent un balai enduit de boue et de purin dont ils plaquent les visages des commères terrifiées ». Mais il ne donne pas de localisation. À Fumay, ajoute-t-il, les masqués promènent un seau dans lequel ils ont délayé du son et de l'eau, ils en barbouillent portes et fenêtres.

Van Gennep relève de nombreux endroits où les aspersion des filles avec de la farine, de menues pailles d'orge et d'avoine, de la bouillie à base de farine sont ou étaient communes en temps de carnaval (Van Gennep 1947 : 927-928). Il cite aussi le bleu de lessive qui était utilisé pour mâchurer les filles.

Il localise une forte concentration de ces pratiques dans le pays messin et dans une grande partie de la Champagne et souligne que ce sont surtout les jeunes

filles qui sont victimes de ces attaques.

Dans le pays messin, être barbouillé ainsi est pour une fille un gage de mariage dans l'année. Il lui semble difficile de regarder ces aspersions dégoûtantes et brutales comme des rites de fécondation future.

Dans certaines régions de France, on les regarde comme des préservatifs et des porte-bonheur. Un dernier exemple : en Lorraine, on éparpille du fumier devant les maisons des filles à marier (Van Gennepe 1947 : 1080). La poursuite des jeunes filles se retrouve aussi dans la chasse à l'Ours pyrénéenne française. Le parallélisme avec le «r(e) loquetage» peut se situer à deux niveaux :

- la chasse aux jeunes filles ;
- la brutalité et la sauvagerie déployée lors de la capture et du badigeonnage.

Une fois de plus, on se trouve face à une pratique qui au-delà d'une justification liée au contexte local, s'inscrit dans un ensemble de phénomènes similaires ou apparentés, disparus ou toujours vivants.

La préparation de l'omelette

Pendant tout ce temps, des femmes du village préparent l'omelette (voir Djan-Djène, plus haut dans le texte - NDLR).

Elles coupent le lard gras en petits morceaux, le cuisent une première fois et cassent les œufs dans des bassines.



Mardi gras, 13-02-2018. Préparation de l'omelette au lard. Les hommes sont plus nombreux que les femmes... Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 13-02-2018. Les r'loqueteûs et les r'loquetées posant pour la photo. Les filles sourient-elles plus que les garçons ? Photo © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Le cortège du Mardi gras

À 17 heures (plus tard que le dimanche car il faut attendre les hommes qui travaillent à l'extérieur du village et qui n'ont pas tous pu prendre congé), la fanfare vient chercher Mardi-Gras pour son ultime voyage.

Une dernière fois, on le conduit dans toutes les rues du village.

L'itinéraire diffère un peu de celui du dimanche car, le mardi, on l'amène sur la place où il va être brûlé. «Mascarades» et musiciens suivent le bonhomme.

Le bourreau lit à plusieurs reprises un avis qui fait suite à celui du dimanche (copié sur le carton de ce jour-là).



Mardi gras, 1980. Le cortège. Photo Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Le cortège.
Photos Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Mardi gras, 28-02-2017. Le cortège.
Photos © Pierre Cattelain,
Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Groupes et tambours. Photos Bernadette Baeken-Couvreur. Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 2017, 2018 et 2019. Comité, groupes et fanfare et tambours. Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Lecture du Jugement.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Donc, on a une annonce du châtiment prochain et du repas collectif.

À la dernière halte, sur le lieu de l'exécution, la formule varie un peu : (...) *pour sa punition, c'est ici qu'il sera brûlé vif...*

Mesdames, Messieurs,

Comme nous vous l'avons annoncé dimanche dernier, le fameux Mardi-Gras avait été attrapé et emprisonné. Vu que c'est un homme fort comme un Hercule, il a brisé les verrous de sa cellule et nous l'avons (sic) malgré ses forces pu le maîtriser dans les campagnes de Bieure. Nous lui avons fait subir une terrible correction et pour sa punition, il sera brûlé vif ce soir à 7h30 sur la place publique.

Aussitôt brûlé, on mange l'omelette (au café de la place) à la salle.

Bienvenue à tous, En avant la musique.

À 19 heures 30, le bonhomme est arrivé sur la place où il va subir le châtiment annoncé.

On dresse l'échelle contre le corps de Mardi-Gras, car il sera son propre bûcher. Celui qui l'a découpé et cousu monte à hauteur de la nuque et lui donne un coup à cet endroit puis y met le feu. Ce geste est sans publicité mais simulerait un acte meurtrier et libérateur à la fois qu'aurait posé un des proches de Johan Simon pour abréger ses souffrances, d'après un témoin d'aujourd'hui.

Historiquement, il est reconnu que l'étranglement, l'étouffement étaient une grâce généralement accordée par le seigneur au prisonnier avant que son corps soit



Mardi gras, 05-03-2019. Lecture du Jugement.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 1980. Allumage du Bonhomme.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 28-02-2017. Allumage du bûcher.
Photos © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



*Mardi gras, 28-02-2017. Début de la ronde du chariot portant le condamné en feu.
Photos © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*

livré aux flammes (de Villermont 1910 : de nombreuses sorcières ont été condamnées à être étranglées puis brûlées).

En fait depuis trois ans, le terme « bourreau » est employé abusivement lorsqu'il désigne celui qui lit la sentence, il ne devrait s'appliquer qu'à celui qui met le feu au bonhomme. Cela trouve son explication dans le fait qu'il y a trois ans est mort un monsieur qui tenait à la fois le rôle de « tailleur » de lecteur et de bourreau. À sa mort, ces tâches ont été réparties entre deux personnes qui appartiennent à des familles fidèles au Mardi gras.

L'échelle retirée, les jeunes gens non mariés tirent le condamné en feu et dessinent de grands cercles. Durant tout ce temps, les tambours roulent, les gens pleurent. Lorsque le bonhomme est consumé, la fanfare joue une marche funèbre dont les plus âgés connaissent encore le refrain :

*Mardi-Gras tu t'en vas et tu nous quittes,
Mardi-Gras, tu t'en vas et tu ne reviendras pas.*

Des refrains de ce genre sont connus ou du moins étaient connus dans les Ardennes et en France. Au milieu du cercle dessiné par le bonhomme en feu, on trouve les *Djan-Djène* agenouillés qui pleurent leur ami qui s'en va.

C'est un moment assez impressionnant d'émotion et de tension. Après, quand Mardi-Gras s'est éteint, c'est l'explosion de joie.



*Mardi gras, 1980. Allumage du Bonhomme.
Photo Bernadette Baeken-Couvreur.
Archives Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



*Mardi gras, 28-02-2017. Les tambours roulent.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.*



Mardi gras, 28-02-2017. Le bûcher se consume.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 05-03-2019. L'émotion est palpable.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 05-03-2019. Le bûcher se consume.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 28-02-2017. Hommage des Djan-Djène.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Les gens du village ressentent cette mort comme un moment de profonde tristesse et acceptent très mal que des gens étrangers au village et à ses coutumes viennent briser le rythme lourd et triste de ce moment par des farandoles sauvages. Cette forte émotion passée, la fanfare entonne des airs gais et on se dirige vers la salle pour déguster l'omelette faite avec les produits de la quête. Une dame qui participe au Mardi gras depuis plus de cinquante ans m'a dit qu'elle avait essayé de refaire une omelette chez elle avec les mêmes ingrédients, mais que ça n'a jamais le même goût que celle du Mardi gras.

Le Mardi gras n'a pas toujours eu le succès qu'il connaît actuellement. Certaines années, l'omelette se faisait chez un particulier avec une petite vingtaine de



Mardi gras, 05-03-2019. Un des Djan agenouillé.
Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Mardi gras, 14-02-2018. Cuisson, mise en plateau et service de l'omelette au lard, dans la Salle de Musique et en musique.
Photos © Pierre Cattelain, Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

masqués tant la pression du clergé était forte, même si tout le monde venait voir le bonhomme brûler.

Puis l'omelette s'est faite dans un café, puis depuis la venue de la télévision, vu l'affluence des spectateurs, à la salle de musique.

Malgré cette affluence, le Mardi gras a gardé jusqu'à présent son caractère d'authenticité, mais nombreux sont les villageois à regretter la publicité faite par la télévision. S'ils ne refusent pas a priori les «étrangers», ils s'opposent à ce qu'on vienne défigurer leurs coutumes.

Meurant dit à ce propos : (...) *on peut craindre l'effritement de l'héritage, la marée du tourisme qui substitue un amalgame de spectateurs à une communauté de participants, l'utilisation publicitaire qui détourne une création désintéressée et noble vers des fins commerciales, ne peuvent qu'abatârdir les promenades les plus remarquables et les plus dignes de respect* (Meurant 1975 : 66).

Le Mardi gras, même s'il a connu des périodes creuses, n'a jamais subi d'interruption, sauf pendant les deux guerres mondiales. Ceci de mémoire d'homme bien sûr.

Le Mardi gras et le clergé

Avant d'en venir à la conclusion, je voudrais aborder un dernier point, celui des rapports entre le Mardi gras et le clergé : Van Gennep dit que *le carnaval est la fête contre laquelle les autorités ecclésiastiques et laïques ont pris le plus de mesures restrictives, sans réussir à l'éliminer complètement, en faisant disparaître seulement les aspects les plus brutaux, les plus obscènes* (Van Gennep 1947 : 880).

Comme nous le savons déjà, le Mardi gras a connu des heures creuses. Avant la deuxième guerre mondiale, des menaces d'échecs aux examens étaient clairement adressées, par le curé d'alors, aux jeunes filles et jeunes gens qui fréquentaient des écoles catholiques, afin de les empêcher de participer activement au Mardi gras. Un document sonore précise que les enfants qui vont faire leur communion solennelle ne peuvent pas se masquer.

Il y a quelques années à peine, suite à une homélie au cours de laquelle le curé avait accusé ses paroissiens d'adorer de faux dieux et de s'adonner au culte du soleil, on trouva dans le cortège une grande pancarte sur laquelle on pouvait lire : *VIERVES VIT AU RYTHME DU SOLEIL*.

Conclusion

Il serait temps d'aborder la question du «sens» du Mardi gras.

À plusieurs reprises, nous avons été amenés à constater que, connaissant une interprétation particulière très liée au contexte historique propre

au village, les pratiques décrites se retrouvent ou se retrouvaient en divers points de l'Entre-Sambre-et-Meuse et même au-delà de cette région.

Donc, nous avons à faire à une manifestation qui s'inscrit dans un contexte plus large. Il serait très intéressant d'essayer de trouver une signification à même de rendre compte de l'ensemble des phénomènes.

Van Gennep, se basant sur le fait que la confection et la destruction des représentations du Carnaval ne sont pas universelles en France, alors que l'hiver et le printemps le sont, estime que dans certains cas : *Il est préférable de recourir à la théorie du bouc émissaire, d'autant plus qu'assez nombreux sont les folkloristes français qui ont noté qu'on charge le symbole animé ou fabriqué de tous les méfaits commis par la collectivité pendant l'année qui se termine. L'explication est beaucoup plus simple et se fonde sur cette tendance à la dramatisation, au théâtral. Le supplice du feu est celui qui fut le plus souvent appliqué à ces boucs émissaires que furent les sorcières... Le bûcher où on brûle Carnaval / Mardi-Gras n'a rien de rituel, il est seulement judiciaire* (Van Gennep 1947 : 994-995).

Eugène Ploain avance aussi cette théorie du bouc émissaire et donne des exemples qui ne sont pas sans rappeler celui de Couvin. Il fait allusion aux cérémonies de jugement qui portent le nom de Rôles et qui très souvent se passent au moment du carnaval (Ploain 1936-1939 : 341-342) : *Sur une place publique est établi un tribunal parfois burlesque. Devant lui, on amène un coupable : c'est parfois un homme enfermé dans une botte de paille, de foin, de cosses de pois séchés et parfois c'est un mannequin, plus communément et plus exactement, c'est une gerbe de paille, la dernière rentrée à la moisson et qu'on a soigneusement conservée parce qu'elle représente l'esprit de la végétation de l'an dernier. Un procès est fait à cet accusé. Le greffier lit l'acte d'accusation qui est le rôle de tous les malheurs et dégâts, de tous les accidents et de tous les scandales qui ont donné lieu à la médisance des gens, puis l'accusé est condamné à mourir.* Il ajoute encore un exemple pris à Polleur et un autre recueilli en Allemagne.

On peut ajouter encore quelques exemples tirés de l'Atlas linguistique de la Wallonie (Legros 1955).

À Villers-devant-Orval (VI 25), la coutume était de «brûler l'mardi grâ» : on promenait le mannequin à travers le village en ramassant des œufs, puis on le brûlait et on faisait une omelette.

À Quévy-le-Petit (MO 69), «o nu du mardi gra, on brûle bezya», en souvenir dit-on d'un habitant qui aurait commis un crime.

Deux exemples encore recueillis en 1980 :

À Mazée, on conduit dans les rues «Baptiste Grosse Boudenne» (cfr saint Pansard). Suivent alors, le

jugement, le testament et l'exécution de Baptiste, puis le «Grand feu» et la dégustation de l'omelette.

À Vaucelles, après une quête dans le village, le soir, on lit la sentence qui condamnera le Bonhomme à être brûlé.

Meurant (1975 : 61) faisant allusion à ces mannequins sacrifiés, dit qu'ils s'opposent aux géants processionnels tels qu'on les trouve à Ath et Nivelles car leur fin exemplaire doit être publique.

Pour terminer, nous pouvons remarquer que le Mardi gras à Vierves présente toute une série de phénomènes participant au folklore que l'on retrouve dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, mais aussi sous des formes diverses dans d'autres régions plus éloignées. On peut s'étonner de sa grande résistance au temps. Cela est peut-être dû au fait que le Mardi gras s'appuie sur une légende particulière, insérée dans un contexte historique propre au village.

Les rimes de 1980

Maryline BATAILLE

Despu qu'elle fréquente in bia militaire
Elle est co d'vènuè branmint pu fière
On les w'est toudis padzou l'pont
En train d'joué avou leu z'agaillons
Despu qu'est l'Philippe li apprend à mènèr l'auto
Elle prind tous les autres pou des sots
Nos pinsons bèn qu'in djou, vos dallez vos marier
Mais pou çoula, l'militaire d'vra yesse augmenté.

Nadia BATAILLE

L'avez nos belle pètte Nadia
Qu'aime bèn qu'on l'appelle NANA
On voureu bèn l'fait fréquanter
Mais c'n'est nèn facile, nos n'avons nèn co trouvé
Nos aurons p'tête difficile dès l'continter
Pou li donner in homme qui fait des portraits
Si jamais in djou nos avons l'occasion
L'comité s'occupra d'arrindgi les bidons.

Erika BATAILLE

L'avez l'pètte guernouille
Qu'est s't'enne fameuse arsouille
Asteur nia pu rèn à fait
Elle est s't'amoureuse din bia frisè
I n'faureu nèn qu'ça dure trop longtimp
Ou ben nos n's'ront nèn fort contints
Si i djou vos avez envie dès fréquanter
Vos n'avez qu'à d'mander à nos comité.

Isabelle DONNAY

S'coup-çi, nos dallons fait rougi Isabelle
Nos savons bèn qu'vos avez dja moustré vos jartelles
Faut tout l'même wéti à s'qu'on peu fait
Quand l'professeur à l'dos tourné
Si in djou vos vos trouvé en r'tard

Ça s'ra bèn sœur dès l'faut du bouquard
Cécilia nos a dit, l'téléphone, ça dure souvint trop
longtims
Est tout çoula, c'est suite au grand laid machin.

Françoise DONNAY

L'avez l'fille da nos Charly
Qu'est s't'amoureuse din fameu KIKI
C'est tout près du pré tchaurlet
Qu'est nos les avons rincontret
L'bia frère nos a dit : qui c'est s'machin là !!!!
D'ailleurs à nos censes, y a dja assez d'vias
Mais avou l'Françoise, y faut toudis s'méfiy
S'djoune fille là, c'est s't'in drôle dès riquiqui.

Corinne BRISBOIS

L'avez l'fille du grand Camille
Quattrappe n'fameuse pwètrine
José est Corinne ont vindus des vias
Pou yeusse fait n'belle provision d'pourçias
Faut crwère qui z'ont envie dès s'marier
Pou aw'est l'occasiob d'convoler
Dès toute façon, nos trouvons qui z'ont raison
Avou tout çoula, y pourront s'installer din leu maujon.

Véronique BRISBOIS

N'a rèn à fait, ç-coup çï nos eston renseigné
Des taxis, des adresses, des téléphones, y faut
l'poumwèner
Il a sti in mounint qu'elle aimait bèn n'bonne trappiste
Mais asteur qu'elle va à scole à Mons, elle aime co
mieux moustrer ses cuisses
Avant, elle asteu toudis stichie à mon l'doudou
Mais raymonde à dit : asteur c'est tout
Faureu ptête in djou trouver in bon taxi
Comme çoula, nos amourette aura branmint du plaigi.

Dominique CAMBIER

L'avez l'fill da Valentine
Qu'est toudis enne aussi djintille gamine
Y n'faut nèn trop qu'elle faye des entourloupettes
Pou fait djalou, in soi-disant ptit grecque
Nos savons bèn qu'elle a sti en vacances
Est c'est là qu'est l'copain li a fait des avances
Vos pouvez daller partout yusse qu'est vos vlet
Mais quand l'amour est là, c'est pu compliquet.

Dominique DEBROUX

L'avez l'fille da l'adjudant
Qu'a tout l'même fini a trouvere in galant
Despu qu'elle n'est pu à VIROINVAL
Elle ça immourachi din bardouchi d'elle capitale
On voureu bèn in djou vire s'photo en couleur
C'est branmint pu facile dès constater les erreurs
Si jamais elle a bèn fait s'chwès
Alberte li fra in souper dès rwès.

Pascale DEBROUX

L'avez l'fille du Commandant
Qu'est toudis aussi bonne èfant
Y paraît qu'elle va souvint à Han-sur-Lesse
Pou s'fait sinti ses ptites est fesses
Nos estons toudis à court des renseign-mints
Vu qu'vos mettez à plat tous les gamins
N'perdez nèn toudis in mau bel air
Pasqui Victor li fra bèn seur s'n'affaire.

Brigitte DONNAY

L'avez l'grande fille da Gisèle
Qui d'vèn toudis d'pu belle en pu belle
Despu qu'elle va à l'scole pou yesse infirmière
Elle attrape l'pu pire des caractère
Nos supposons qu'elle est tranquille à Chalerwès
Pasqui drolà, nos n'arrivons pu à l'controlet
Faura tout l'même nos décider
A trouver in bia-fi à René.

Dominique ERNOULD

L'avez l'grande Dominique
Qui circule asteur, pas tavau in bouquet d'elle Belgique
Nos estons bèn contint, est nos l'confirmons
Elle a trouvé n'fort belle situation
Mais asteur, faudra tout l'même vos décider
Pou trouver in gaillard dès vos taille à marier
Nos espérons qu'est vos aurez bèn rate trouvé
Ainsi, vos s'rez autorisée a déménager.

Pascale PATRICOT

L'avez l'Pascale qu'à toudis peu d'donner s'pourt
Sauf, quand c'est avou l'équipe des NIGHT STAUR
Din l'tims tout l'monde asteu contint
Rèn qu'aveu les cajol-ries dà ALAIN
Mais asteur, pusqui vos aimez bèn l'musique
Vos n'avez qu'à tirer vos plan avou vos équipes
En dernière minute..... n'faut vos attristé
Mais les NIGHT STAUR.... Y faudra les éliminer.

Sylvianne PATRICOT

Nos avons asprouvé d'vos rimer
Mais malheureus'mint l'Président a capitulé
Faut crwère qu'est vos l'avez trop t'nu din vos brès
On n'sait jamais-ou bèn vos l'avez trop cliquotet
Mais Djean, nos d'vons tout l'même vos l'avouer qu'à
l'I.T.E.C.
Vos dulcinée rincontère bramint des mecques
Si vos vlez d'meurer din vos tranquillité
In coup pou tout, n'hésitez nèn à vos marier.

Martine CHARNEUX

L'avez l'fille dà Raymond
Qui nos à l'air din fameu picron
Despu qu'elle a conneu l'sia d'Mauzée
Elle nos a l'air tout r'tournée
Faut dire qu'est despu l'tims qu'elle n'est va pu pointer

Elle arrindge bèn ses bidons pou fréquenter
D'ailleurs Freddy est d'jà tout enchanté
Y z'ont dja parler dès s'marier.

Lucy LOTTIN

Despu l'timps qu'on l'rime, est y faut l'admettre
Ça sra toudis l'fille dès l'grosse tette
Faura in djou qu'on li djoue in tour
Pou fait djalou, l'laid machin d'walcourt
On s'demande tout l'même si ça va co durer longtimps
Sinon André s'plaindra bèn seur dès s'n'instrument
Si l'coccinelle pouveu raconter tout
Des crôles, y daureu bèn seur partout.

Marie-Françoise DUPONT

L'avez l'fille du camarade DUPONT
Qu'est toudis aussi amoureuse du bouc à Tonton
Si les fauteuils dès Doubes pouvinnent parler
Faureu bèn seur pou çoula, les rabistoquer
Faureu les vire tous les deux, à n'saurtie dès musique
Chaque coup, y z'attrape nu leu ptite chique.
Mes braves est djins, y faura vos décider
Mais l'tonton Jules, y faut l'waurder.

Fabienne DUPONT

L'avez l'fille da Henri
Qui vos a desbautchi l'gamin du boutchi
Y paraît qu'est c'est l'djou dès l'Noë
Qu'est l'Djean a sti attrapé
Faureu tout l'même qu'est ça s'calme
Ou bèn Sylvianne va pèter des flammes
Malgré qu'elle rinbrassait l'Djean din les assiettes
Elle nos a avoué qu'elle aimait co mieux ses cigarettes.

Laurence ANCIAUX

L'avez l'fille du gros boutchi
Qui n'rattind pu les amours dà Thierry
Y paraît qu'à l'salle au djet d'wisse
L'Gilbert n'arrêteu nèn dli sinte ses cuisses
C'est tout l'même malheureux, avou les étrangers
L'Thierry honteux a du stepper
Nos avons rincontré après Thierry su l'pont
Y nos a dit : L'Mazette, c'est s'tin fameux cochon.

Annie COLLIN

L'avez l'fille da Jeaninne
Qui roule toudis avou l'pètte titine
Si nos continuons à vos rimer
On n'pourra jamais vos marier
Y faura ptête in djou qu'on s'y mette
Pou donner in coup d'mwoin au camarade Lareppe
Despétchez-vous bèn rate à vos marier
Il a dja trop d'année qu'est vos nos emmerdé.

Marie-Céline COLLIN

Bon, nèn, bon tout bon ou c'est LEBON
S'grand fainéant là, c'est s'tin fameu cochon
Despu qu'il a djoué tant d'entourloupette

Ma Célin est d'vèneu plate comme n'raquette
Malgré tout, su les sièges couchettes d'elle Volvo
On les a vu roucouler tous les deux din l'bo
Là co bèn qui z'astinne padri l'gendarmérie
Ou bèn ailleurs, y z'aurinnent fait branmint des folies.

Pascale DUPONT

Nos n'savons nèn commint vos l'raconter
Mais l'Pascale est sottte du Philippe Donnay
Nos les avons souvint vu su l'pont, est co pu long
Avou l'pètte moto, y z'ont branmint fait des rigodons
Y paraît qu'à Luviau, y dalline vire les vias
Mais pou nous autes, y z'ont fait aut'chose qu'est ça
Nos savons bèn qu'est l'Philippe n'est nèn l'premi vnu
Mais on n'les a jamais vu tout nu.

Raymonde HANNEUSE

L'avez l'fille du père Cuche
Qui n'est pu si frosse qu'enne baudruche
Asteur elle dèvin djolie à croquer
Despu qu'elle dèvin chu s'régime avou doigté
Nia nèn branmint des amateurs d'amourettes
Pourtant elle sait bèn donner des betches
La mère Georgette surveille tout l'timps
Pou aspètchi s'fille dès fait s'qui n'faut nin.

Françoise COLLIN

Quand nos vions l'Françoise l'long des talus
C'est qu'elle a rincontré s'grand turlututu
Asteur qu'est c'est pou d'bon avou l'fi da Paula
Les talus c'est fini ... y nia branmint mia qu'ça
Nos espérons bèn qu'est l'grand Eric
N's'est léchra nèn dominé à coup d'trique
Nos n'les virons bèn seur jamais marier
Pasqui, Françoise n'arrê't'ra nèn d'l'enquiquiner.

Annette THONE

L'avez l'fille du gros René
Nos n'avons nèn grand chause à raconter
Y Faureu ptête daller aux renseignements
Pou li trouver in bia ptit gamin
C'n'est nèn pou ça, mais c'est s't'urgent
Dès li trouver in bia galant
Si Céline vous bèn nos renseigner
Nos pourrons ptête li trouver in bia crôlé.

Myriame NOIRET

L'avez f'fille dç l'grande Monique
Elle est toudis co pire qu'enne aspice
Despu qu'elle chu des cours d'ès gymnastique
Elle dévin co pu bourique
Faura tout l'même fait copain avou Lucien
Pou li trouver in bia ptit gamin
Dès toute façon, Myriame a toudis l'cœur gros
Despu qu'elle n'est fait pu d'rodée avou l'moto da Hayot.

Evelyne LAROCHE

Vincent, quand vos service militaire sra fait
Evelyne pourra ptête pinser à vos marier

Despu qu'nos avons mis les pids din l'plat
Maurice nos à dit : djet pinse qu'est ça dira
S'n'est nèn pasqui l'Vincent est s't'hôtelier
Qui faura toudis vos léchi fait
André pinse souvint à tout çoula
Mais y faut vire si Vincent résistra.

Dominique GODERNIAUX

L'avez l'fille da Odette
Qui d'vin belle comme n's't'arlette
Elle n'a nèn bèn seur pierdu l'gros lot
En rinvoyant l'camarade pechlot
Y paraît qu'elle va roucouler chez l'camarade doudou
Pou cachi d'trouver in nouvia marou
N'fait nèn compter su l'Narcisse pou l'surveilli
Il est co pire qu'in grand bardouchi.

Arlette GODERNIAUX

L'avez l'fille da Narcisse
Qu'aime bèn d'moustrer ses cuisses
Despu qu'elle a pierdu s'pirouli
Elle n'est sait pu a qui sondgi
Pou leye r'trouver in bia garçon
Elle n' qu'à daller s'pourmwin-ner su l'pont
Nos eston à court des renseig-mints
C'est vos dire, qu'on n'est l'w'est pu souvint.

Marie-Christine ROBIN

Despu branmint des années
Nos s't'ont toudis à cours d'idées
Si Christiane sourteu pu souvint
L'comité frait s'possipe pou li trouver in bia gamin
Nos supposons qui n'a ptêt rèn à fait d'nos costé
Est qu'elle aura trouvé à l'étranger
En tout cas, vo n'avez qu'à vos décidé
Nous autes, nos cach'rons dès nos costé.

Marianne LOUCIS

L'avez l'fille du croque-mort
Qu'on a vu in coup din l'décor
On aureu pnser qu'elle dalleu fréquenter
Mais faut crwère qu'à Dinant, elle n'a nèn trouvé
D'ailleurs pou yesse institutrice
Y faut mènner s'n'auto en article
Mais si jamais, vos avez in djou l'idée dès vos marier
Vos nouvelle auto, vos n'l'aurez jamais.

Brigitte CHANSON

L'avez l'fille da Francine
Qu'est toudis aussi coquine
Elle a dja tel'mint fréquenté
Qu'est pou fini, elle a du abandonner
Elle aureu fait crêver tous les champions
Avou s'façon d'arranggi ses agaillons
Nos savons bèn qu'c'est st'enne bonne fille
Mais y faut tout l'même wêti à ses guenilles.
D'après les photocopie du cahier de « rimes » utilisé par les lecteurs.

Addenda

- Les cendres du Bonhomme ne sont pas ou ne sont plus (les témoignages divergent à ce propos) utilisées à des fins magiques telles que la protection du bétail ; mais simplement ramassées le mercredi par des ouvriers communaux.
- On ne danse pas la danse des sept sauts lors du Mardi gras. Cette danse est réservée pour les fêtes (2^e dimanche de juin et 2^e dimanche d'octobre), alors qu'à Barbençon, Couvin et Fraire, on la retrouve lors du grand feu.

Bibliographie

Sources écrites :

- ANONYME - 1963. *Légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse* 1 : 16-17.
- DE PUYDT M. - 1893. Contribution au folklore de Couvin. *Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles* XI.
- DE VILLERMONT Ch. - 1910. Les procès de sorcellerie dans la baronnie de Vierves au 17^e siècle. *Annales de la société archéologique de Namur* XXIX.
- DE VILLERMONT Ch. - 1911 la Baronnie de Vierves. *Annales de la société archéologique de Namur* XXX
- DE WARSAGE R. - 1932-1935 Folklore des carnivals. *Bulletin de la société royale le Vieux-Liège* I.
- DOPPAGNE A. - 1972. *Les grands Feux*. Namur-Gembloux.
- DUPONT H. - 1980. Mardi-Gras d'où viens-tu ? *Le Rappel*, Charleroi, février.
- HARCQ M. - 1978. Fêtes et Théâtre d'amateurs. *Les Cahiers JEB* 6.
- HASQUIN P. - 1980. Connaissez-vous votre localité : Vierves ? *La Nouvelle Gazette*, 31 mars. Charleroi.
- LEFÈVRE J. - 1977. *Traditions de Wallonie*. Verviers.
- LEGROS E. - 1955. Atlas linguistique de la Wallonie 3. Liège.
- MEURANT R. - 1975. Les Géants de Wallonie. Namur-Gembloux.
- PLOAIN E. - 1939. Les bouquets et les fêtes paroissiales. *Bulletin de la société royale le Vieux-Liège* II.
- VANDEREUSE J. - 1940. Quelques aspects du folklore de Marbaix-la-Tour. *Bulletin de la société royale le Vieux-Liège* III.
- VANDEREUSE J. et PINON R. - 1962. La chanson de «Saint Pansard». *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne* IX : 257-312.
- VANDEREUSE J. et PINON R. - 1972. La chanson de «Saint Pansard» dans notre région. *Olloy-sur-Viroin et la région folklorique, historique et documentaire. Bulletin trimestriel de l'Union culturelle d'Olloy-sur-Viroin* 19 : 2-11.
- VAN GENNEP A. - 1947. *Manuel de folklore français contemporain* I, vol III.
- VANHERLE L. - 1975. *Les carnivals en Wallonie et dans les cantons de l'Est*. Travail de fin d'études, CERIA-IPIAT, Anderlecht.

VAUTE P. - 1980. Une balade sur les bords de la Semois en 1850. *Le Liqueur*, mai.

ROUSSEAU F. - 1963. Légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse. *Parc Nationaux, Bulletin trimestriel de l'association Ardenne et Gaume* : 5-18.

ROUSSEAU F. - 1971. *Légendes et Coutumes du Pays de Namur*. Bruxelles.

Sources sonores :

GILLAIN B. et HARCQ N. - 1976. *Mardi gras à Vierves-sur-Viroin*, enregistrement de l'émission «Marie-clappe-sabots» du 07-03-1976 à 13h20.

Sources visuelles :

BAEKEN-COUVREUR B. - 1980. Diapositives prises au Mardi gras de Vierves 1980, archivées à l'Écomusée du Viroin, ULB.

HARCQ N. - 1977. *Les bourreaux du Mardi gras, observations faites dans un village du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse durant les fêtes du Mardi-Gras 1977*, service animation : Maison de la Culture de Namur.

Quelques changements depuis 1980

Dans son introduction, Bernadette Baeken-Couvreur nous dit que le Carnaval recouvre une période de trois jours qui commence le Dimanche-gras (voir supra : 1). Elle nous dit un peu plus tard que *Tout commence dans la nuit du 2 au 3 février, à minuit, donc le soir de la Chandeleur (supra : 4)*. Cela signifie simplement que les manifestations les plus spectaculaires se déroulent de la fin du Samedi gras à Mardi gras minuit. En effet, elle signale, dans le déroulement du Carnaval, les veillées, la confection du mannequin Mardi gras et le Carnaval des enfants, qui se passent obligatoirement (enfin, quand il y a le temps, parce que si le Mardi gras tombe le lendemain de la Chandeleur ou 2-3 jours après, il faut des adaptations) avant le Dimanche gras.

Depuis le premier mars 2012, le Carnaval de Vierves à été reconnu comme Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

J'ai pu observer, noter, photographier et filmer tout au long des carnivals de 2017, 2018 et 2019, quelques variantes et ajouts, grâce à la gentillesse et à l'accueil du Comité du carnaval, de la Fanfare «Les Échos du Viroin», des tambours, de la Jeunesse et des habitants de Vierves-sur-Viroin. Qu'ils trouvent ici le témoignage de toute ma gratitude. J'ai découvert des gens formidables et je me suis bien amusé, même si ce fut parfois épuisant.

Avant la Chandeleur

Quelques opérations se font déjà bien avant la Chandeleur, tel la couture des sacs de jute qui, bourrés de paille, vont constituer le corps du «bonhomme» (et du «petit bonhomme») et la préparation des rimes. Cela se fait en général en janvier, parfois même dès décembre...

Compléments sur le déroulement du Carnaval

Comme cela a déjà été dit, les célébrations du Carnaval commencent dans la nuit du 2 au 3 février, à minuit, donc au lendemain de la Chandeleur, pour se terminer le Mardi gras à minuit (théoriquement...). Si la Chandeleur tombe un jeudi, Le Carnaval commence la nuit du 3 au 4 février, étant donné qu'il est interdit, par tradition, de sortir masqué à Vierves le vendredi.

Premières soumonces

Le soir de la Chandeleur, les groupes de costumés se réunissent à minuit à la salle « Les Échos du Viroin », où dans un autre lieu, puis sortent en cortège, précédés des Tambours et arpentent les rues du village vers la Gare (arrêt au café-restaurant « Le Petit Mesnil »), puis remontée vers le haut du village et la place Albert I^{er} et ses cafés. La sécurité est assurée par les membres du Comité. Le bruit des tambours résonne ainsi dans le village une bonne partie de la nuit... bien arrosée.



Petit rappel de dates religieuses

La date du Mardi gras est fixé en référence à celle de Pâques, fête chrétienne mobile, qui détermine également la date de l'Ascension et de la Pentecôte. La date de la fête de Pâques a été déterminée par le Concile de Nicée, en Turquie actuelle, en 325 après J.-C. Elle est fixée au premier dimanche après la première pleine lune qui suit l'Équinoxe de printemps, le 21 mars. Pâques peut donc tomber au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril.

Le Mardi gras, qui est suivi par le Mercredi des Cendres marquant le début du Carême, période de jeûne et d'abstinence, prend date 47 jours (soit 41 jours et 6 dimanches) avant le dimanche de Pâques, soit au plus tôt le 3 février, c'est-à-dire le lendemain de la Chandeleur : le carnaval, dans ce cas, risque d'être particulièrement court !!! Rassurez-vous, c'est arrivé la dernière fois en 1818 et cela n'arrivera plus avant 2285. Le Mardi gras peut donc tomber également au plus tard le 2 mars, ce qui est arrivé la dernière fois 1943 et n'arrivera plus avant 2124... Ouf : cela ferait plus de 6 semaines de carnaval !



Début du Carnaval de Vierves, 04-02-2017.

Rassemblement à la salle et premières soumonces.

Photos © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Crêpes

Dans les années 1990, pour marquer le début du carnaval, un groupe de neuf Viervoises a organisé une soirée «crêpes» dans la salle «Les Échos du Viroin», aux alentours de la Chandeleur, au profit du Comité des Fêtes. Cette tradition perdure encore aujourd'hui.



Carnaval de Vierves, 11-02-2017. Soirée crêpe à la salle.

Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Soumonces en tambour

Il s'agit de la deuxième sortie des groupes masqués/costumés, accompagnée par les tambours, qui fait le tour complet du village, avec de nombreux arrêts.

Carnaval de Vierves, 12-02-2017. Soumonces en tambour.

Photos © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Préparation du bonhomme

Actuellement, quelques travaux préparatoires de l'armature du bonhomme, de la coupe des franges de son costume et des cordages se font dans les jours qui précèdent le Samedi gras. Ces opérations sont assurées par les membres du Comité.

Bal masqué

Depuis plus d'une dizaine d'années, le bal ne se fait plus le soir du Dimanche gras, beaucoup de gens travaillant le lundi. À nouveau masqué, ou en tout cas costumé, il est organisé par la Jeunesse de Vierves, un des samedis du mois de février. Il reste essentiellement Viervoisois.



Carnaval de Vierves, 19-02-2017. Bal masqué.

Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.



Ramassage des ballots (24 février)

La veille du Samedi gras, les jeunes gens se rendent dans les fermes du village pour ramasser la quinzaine de ballots de paille et/ou foin nécessaires au bourrage du bonhomme. C'est aussi l'occasion de la dégustation d'une « omelette au lard » chez un des couples d'anciens du village et de quelques verres dans les fermes.

Dimanche gras matinée : sortie des tambours et des groupes masqués

Dès le matin, les tambours font le tour des maisons, où on leur offre un verre. Ils sont suivis des groupes de costumés qui sont en train de se réunir.



Mardi gras, 24-02-2019. Soumonces en musique. Photos © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Dimanche gras, 11-02-2018. Sortie des tambours et des groupes. Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Soumonces en musique

Il s'agit de la deuxième sortie des groupes masqués/costumés, cette fois-ci accompagnée par les Tambours et la Fanfare, qui font à nouveau le tour complet du village, avec de nombreux arrêts.

Préparation du petit bonhomme

Depuis 1975, le Comité des fêtes a mis sur pied le Carnaval des enfants, pour lequel il faut préparer un bonhomme plus petit, le «Petit Mardi-Gras».

Mardi gras : reloquetage

Ici aussi, peu de choses ont changé de 1980, sinon que les filles portent des tabliers d'étudiants, et qu'on les assoit dans une brouette de purin, matinée de sauret...



Mardi gras, 22-02-2017. Fabrication du petit bonhomme. Photo © Pierre Cattelain. Écomusée du Viroin, ULB, Treignes.

Envie de vous abonner ?

Les *Chroniques de l'Écomusée* ont pour but de resserrer les liens entre l'Écomusée et ses sympathisants, regroupés au sein des *Amis de l'Écomusée*, de les faire participer à nos enquêtes et de diffuser des informations sur nos activités (expositions, colloques, nouvelles acquisitions...).

Pour s'abonner et devenir membre des *Amis de l'Écomusée*, il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € minimum ; au-delà de 40 €, les dons sont fiscalement déductibles.

Versement sur le compte de l'asbl DIRE :

IBAN BE92 0682 2250 7923.

Liste des publications : <http://www.ecomuseeduviroin.be>

Page Facebook : Ferme-château de Treignes - Écomusée du Viroin

Écomusée du Viroin

Rue Eugène Defraire, 63

B – 5670 TREIGNES

Tél. : +32(0)60/39.96.24

Courriel : info@ecomusee-du-viroin.be

<http://www.ecomuseeduviroin.be>